

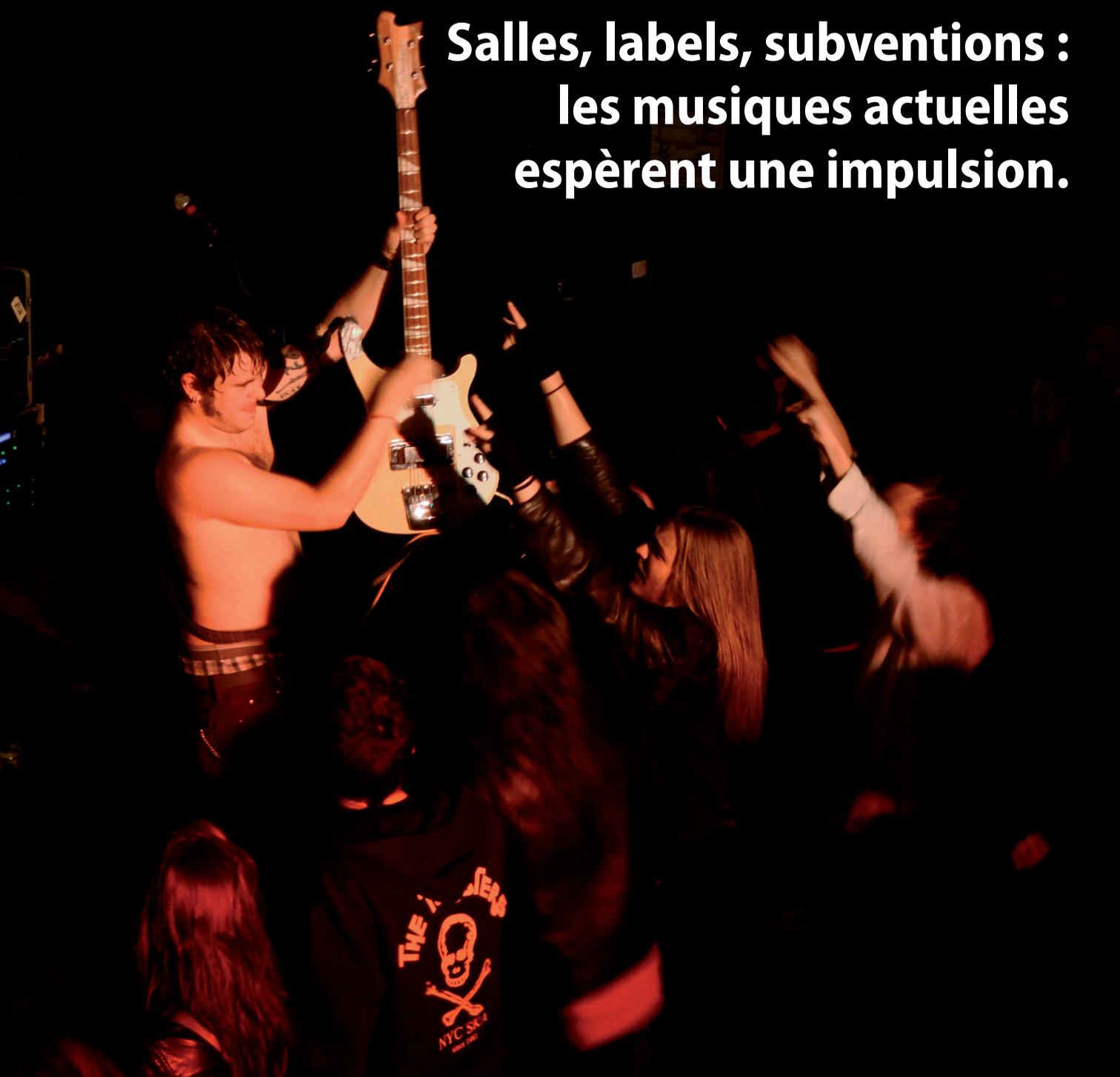
Viva Cité

LE JOURNAL DES QUARTIERS DE STRASBOURG

Du 1^{er} juillet au 31 août 2013 > n° 6 - 1,50 €

Monter en gamme

Salles, labels, subventions :
les musiques actuelles
espèrent une impulsion.



Lieu d'Europe, lieu de discordes

A la Robertsau, des associations de riverains s'inquiètent de l'ampleur des travaux en cours dans la villa Kaysersguet.

La villa Kaysersguet n'est plus qu'une coquille vide depuis janvier. Cette vieille bâtisse du XVIII^e siècle, située à l'angle de l'allée Kastner et de la rue Boecklin, est en cours de réaménagement pour accueillir le futur lieu d'Europe. Un site « d'accueil et d'émergence d'une identité et d'une conscience collective européennes », selon les mots du président de l'Association pour un lieu d'Europe (ALE), Henri Mathian.

Le destin du Kaysersguet aurait pu être scellé une première fois il y a cinq ans lorsque le consulat général de Chine a voulu racheter le domaine. Mais les habitants de la Robertsau ont fait circuler une pétition pour demander à la municipalité de ne pas vendre le site et de l'aménager en lieu culturel pour le quartier.

Le maire socialiste de Strasbourg, Roland Ries, a promis la construction du lieu d'Europe lors de sa campagne en 2008. La proximité avec les institutions européennes et la mobilisation des habitants ont fait du Kaysersguet l'endroit idéal pour accueillir le lieu d'Europe, aux yeux de la municipalité.

Maintenir l'intégrité du site

Le lieu d'Europe doit ouvrir au public le 10 décembre. Avec une superficie d'environ 600 m², la villa accueillera le Centre international d'information sur l'Europe qui se trouve actuellement avenue de la Paix, un espace d'exposition permanent de 150 m², une salle de conférence et un lieu de convivialité.

Pourtant, plusieurs associations du quartier estiment que ce réaménagement va trop loin. « Sur le fond, le projet ne nous dérange pas. Ce qui nous préoccupe, c'est le maintien du site dans son intégrité », précise le président de l'Association de défense des intérêts de la Robertsau (ADIR), René Hampé. De son côté, Pierre Deutsch, représentant des amis du vieux Strasbourg, déplore l'impact des travaux : « Le grand escalier, les parquets et les cloisons ont été arrachés. Des arbres ont été abattus et les deux extensions contemporaines en verre, qui doivent être accolées à la maison, ne respectent pas l'esprit du lieu. »

La deuxième phase des travaux, à l'horizon 2014-2016, prévoit la construction de petites villas modulaires dans le parc. « Nous combattons cette phase si elle entraîne l'abattage d'autres arbres pour aménager des chemins de liaison entre les pavillons », avertit Pierre Deutsch. D'autres sont préoccupés



© Hélène Bonnet/Cuej

■ Le lieu d'Europe doit ouvrir le 10 décembre, une fois les travaux de réhabilitation terminés.

par l'ambition du projet. Luc Wehrung, de l'Association pour la sauvegarde de l'environnement de la Robertsau (ASSER), souligne que « le site aurait mieux convenu à une maison de quartier. Rien n'est prévu pour faciliter le stationnement et l'accès des visiteurs en dehors du tram ».

Mais Henri Mathian, de l'ALE, voit les choses sous un angle opposé. Lui, rêve d'un lieu d'Europe à l'image du Parlementarium de 6 000 m² de Bruxelles. Il craint que « le Kaysersguet ressemble plus à un centre d'information ». Une situation délicate pour la municipalité. En multipliant les consultations, elle espère emporter l'adhésion de tous. Au risque de ne contenter personne.

Hélène Bonnet



© Michael Martin/Cuej

600

En mètres², la superficie de la villa Kaysersguet.

Des bacs à compost, un

Depuis mai, l'association du quartier Gare dis

Le long de la rue Kageneck, le square Saint-Jean comptait déjà des bacs à compost. Il est aujourd'hui équipé d'un abri-livres. Cette réalisation est l'œuvre de l'Association des habitants du quartier gare (AHQG), sur une idée de Sarah Soukri, une étudiante en quatrième année à l'école d'architecture. C'est après un séjour Erasmus à Bruxelles que l'idée d'exporter le principe des bibliothèques gratuites à Strasbourg lui est venue. Dans la capitale belge, les boîtes à livres attisaient sa curiosité : « J'ai eu du mal à comprendre ce que c'était jusqu'au jour où je me suis approchée ».

La conception a été confiée à Charles Levillain, 27 ans, membre de l'AHQG et bricoleur à ses heures perdues. Construire à partir de palettes : il n'en est pas à son coup d'essai. « L'objectif n'est pas d'avoir des trucs pérennes, mais éphémères et économiques », explique-t-il. L'abri n'a pas

La pelouse l'emporte face au béton

A l'Esplanade, la rénovation de l'espace vert entre les tours Aventin et Colisée fait débat. Des habitants avancent un contre-projet.

Depuis son appartement de l'immeuble Aventin, rue de Rome, Jean-Pierre Beck a une vue imprenable sur la zone qui sépare le bâtiment de celui d'en face, le Colisée. Des haies et de grands arbres plantés dans des bacs en béton, un parterre pavé. « On entend les merles chanter le matin, c'est bien agréable », glisse le retraité. Mais ce paysage idyllique va changer, pour lui, comme pour le millier d'habitants de ces deux tours du quartier de l'Esplanade. Les travaux, prévus à partir du 10 juin, concernent en premier lieu l'étanchéité des garages souterrains. A la moindre pluie, de grandes flaques se forment dans les boxes et les allées. Pour faire d'une pierre deux coups, l'aménagement de la surface est aussi revu : les grands arbres doivent laisser place à de jeunes plants et le béton à la pelouse. « Les bacs en pierre actuels ne sont pas très esthétiques, avec du lierre, c'est usagé et vieux », justifie le président de l'Association syndicale de l'ensemble résidentiel de l'Esplanade (ASERE), Albert Hernandez, qui pilote l'opération. Et tout comme nous, les arbres n'ont pas une vie éternelle. »

« Mettre du bitume pour faire un lieu de vie »

Des habitants ne l'entendent pas de cette oreille. Les sept membres du conseil syndical des copropriétaires de l'Aventin ont même élaboré un autre plan, remis en mai à l'ASERE. « Il faudrait des allées en diagonale, pour aller directement des sorties d'immeuble à la rue », explique Valérie Curien, une habitante, élue de ce conseil. Notre autre idée, c'est de mettre du bitume pour faire un lieu de vie avec des tables, une marelle pour les enfants ou encore un endroit pour jouer aux quilles. »

Même si le président de l'ASERE a accédé à certaines demandes, comme l'élargissement d'une allée par rapport au



Entre l'Aventin et le Colisée, les arbres seront remplacés et les espaces verts s'étendront.

« Nous n'avons pas été consultés sur le projet, à notre plus grand regret. »

Damien Rousseau, gestionnaire du syndicat de copropriétaires du Colisée.

projet initial, certaines sont rejetées. « Sur l'espace de vie, nous savons par expérience que les bancs et espaces semblables sont squattés à la sortie des lycées par les jeunes, et plus tard dans la soirée, par des gens avec des canettes qui descendent du centre-ville, avance Albert Hernandez. Très vite, les habitants se plaignent. »

Dans le Colisée, en revanche, personne ne s'est positionné sur l'ensemble des travaux. « Ce qui est à l'extérieur de l'immeuble ne nous appartient pas », rappelle Damien Rousseau, gestionnaire du syndicat de copropriétaires de cette tour. Nous n'avons pas été consultés sur le projet de l'ASERE, à notre plus grand regret. Mais nous n'avons aucune légitimité pour nous prononcer. »

La plupart des habitants ne sont d'ailleurs pas au courant des travaux en cours. Au Colisée, seules deux affichettes du syndicat, dans le hall, les informent. « Je n'y ai même pas fait attention », témoigne Victor, un des nombreux étudiants de cette tour. Côté Aventin, à peine 25 personnes ont répondu à une consultation organisée par les opposants au projet. Pourtant, tous sont concernés : les travaux coûtent 900 000 euros, financés par les charges que chaque propriétaire de logement verse à l'ASERE.

Loïc Bécart

potager... et une boîte à livres

pose de livres en self-service dans un jardin partagé.

coûté plus cher que l'achat des vis, équerres et autres petites charnières. Le reste vient de la récupération. Le jour de l'inauguration, le 30 mai, une quarantaine de personnes se sont rassemblées dans le square Saint-Jean. Beaucoup ont apporté des livres pour remplir l'abri. Une affichette résume le concept : « Servez-vous, c'est permis. »

D'autres quartiers préparent leur boîtes à livres

Sarah Soukri, qui voulait « donner du concret à l'architecture » et sortir de ses exercices traditionnels, a porté son idée devant la mairie de quartier. Elle est même devenue lauréate de la bourse des jeunes talents organisée par la Ville, qui lui a offert 1200 euros de subvention pour implanter d'autres boîtes à livres.

Les réflexions ont débuté avec Envie de quartier (Faubourg-de-Pierre) et l'association des habitants de la Petite France.

Pour la jeune femme, « chaque boîte doit refléter l'identité du site ». Rue du Faubourg-de-Pierre, pas de bois, mais des boîtes en plexiglass coloré, qui trancheront mieux avec l'environnement minéral.

Le plus dur commence pour le square Saint-Jean : assurer la pérennité de la boîte et la préserver des incivilités. En novembre dernier, un incendie avait détruit la grande cabane aux livres du parc de l'Orangeirie. Cet espace ambitieux, avec son demi-millier de livres, est parti en fumée. A Saint-Jean, la discrétion de la petite étagère sera peut-être sa force.



© Olivier Mougeot/Cuej

Des lecteurs de tous âges utilisent la boîte à livres du square Saint-Jean depuis le 30 mai.

Guillaume Jacquot

Concentré d'angoisses à Eckbolsheim

A l'ouest de la commune, le prochain quartier des Portes de la Bruche suscite de vives réactions des habitants.



© Loïc Bécart/Cuej

Entre 1500 et 2800 habitants pourraient s'installer dans l'un des derniers espaces constructibles de la commune.

Poussée de fièvre à Eckbolsheim. Le 24 mai, la réunion de concertation publique sur le projet de création d'une Zone d'aménagement concertée (ZAC) a été houleuse. Prévu pour l'horizon 2019, ce futur quartier, baptisé « Portes de la Bruche », doit s'étendre sur le dernier terrain aménageable en logements sur le territoire de cette commune de l'ouest de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS). Il est coincé entre une autoroute au nord, des cours d'eau au sud et deux zones bâties.

L'étude a été confiée au cabinet de l'architecte-urbaniste Christian Devillers. Sur le papier, les champs de maïs sont remplacés par différents types d'habitat, du petit immeuble collectif aux maisons accolées en passant par les pavillons individuels. A proximité de ces logements mixtes, locatifs ou accessibles à la propriété, des commerces et différents services sont prévus.

Certains riverains craignent de perdre la tranquillité de cette petite ville de 6500 habitants. En effet, les projections anticipent l'arrivée de 1500 à 2800 nouveaux résidents dans cette ZAC. « On a peur que ça

devienne une cité dortoir », craint un habitant lors de la réunion. Les débats s'animent encore davantage lorsque l'on aborde la question de la Voie de liaison intercommunale ouest (VLIO). Cette infrastructure routière attend de voir le jour depuis 1973. Elle est juridiquement indépendante de la ZAC, mais apparaît également sur les plans de présentation des Portes de la Bruche. Et pour cause : elle en sera la colonne vertébrale. ZAC et VLIO ont destins liés.

D'une largeur de 42 mètres, ce boulevard urbain sera une route à double sens de circulation, dont les voies seront séparées au centre par une ligne de transport en commun en site propre : l'équivalent de la route de Colmar à Strasbourg. Les immeubles au bord de la VLIO serviront de barrière sonore pour les habitations situées à l'arrière.

Soulager le trafic des communes

La VLIO cristallise toutes les angoisses des Eckbolsheimois, notamment à propos de la circulation. « Vous croyez vraiment que la VLIO va nous délester de toute la circulation ? », s'emporte un habitant. « Cette voie va couper l'homogénéité de la ville », avance Francis Volk,

conseiller municipal sans étiquette, qui fait de son opposition à la VLIO et à la ZAC un argument pour les municipales de mars 2014. « Notre ville souffre d'un déficit de liaisons pour des raisons géographiques et politiques », justifie Christian Dupont, l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme. Une allusion aux contraintes imposées par la topographie et aux divisions passées entre les maires des communes de l'Ouest de l'agglomération. Pour lui, la VLIO « soulagera le trafic intérieur des communes », en reliant les petites localités périphériques entre elles.

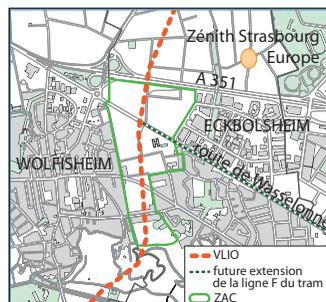
« Tu n'auras pas de voisin »

Autant de projets discutés depuis bien longtemps par les habitants du secteur. « Quand mon père a construit cette maison en 1933, le maire lui avait dit : tu n'auras pas de voisin, il y aura bientôt une route juste à côté, raconte Alfred Munch, un retraité de 76 ans. Quand il avait mon âge, mon père disait qu'il ne verrait jamais la route construite. Aujourd'hui, c'est moi qui le dis, je suis presque sûr de voir la ZAC avant la VLIO. » D'autres, comme Marcel Pfister, s'attaquent à la VLIO depuis des décennies, proposition alternative à l'appui. « Il n'y a jamais eu de contre-projet, c'est ça ou rien », martèle cet ancien chef d'entreprise de 88 ans, dont une grosse partie du jardin est menacée par le passage de la future route.

Avec l'abandon récent du Grand contournement ouest (GCO), la VLIO va prendre un peu plus de retard. Les habitants redoutent que la VLIO serve de voie de contournement de Strasbourg.

Le conseil général, en charge du projet en partenariat avec la CUS, n'envisage pas un début des travaux avant 2015. Quant à la ZAC, elle devrait être officialisée en décembre, et les premiers logements pourraient sortir de terre d'ici cinq à six ans.

Loïc Bécart
Guillaume Jacquot



© Michaël Martin/Cuej

46 millions d'euros Le coût prévisionnel du premier tronçon de la VLIO, de Holtzheim à l'A351.

40 ha La surface de la ZAC des Portes de la Bruche.

Des maires officialisent leur non

Les premiers édiles de trois communes refusent de célébrer le mariage de couples de même sexe. Leurs adjoints s'en chargeront à leur place.



© Mélanie Poppe/Cuej

Le 15 juin, le maire socialiste de Strasbourg, Roland Ries, célébrera le premier mariage homosexuel de la communauté urbaine. D'autres unions vont suivre dans les 28 communes de la CUS. Mais trois maires ont signifié qu'ils ne marieraient pas deux personnes de même sexe.

Jean-Richard Diebolt (Oberhausbergen, sans étiquette), Gérard Kammerer (Plobsheim, sans étiquette), tous deux signataires de l'appel des maires pour l'enfance, lancé par des opposants à la loi pour le mariage pour tous, et André Stoeffler (Holtzheim, divers droite) refusent de marier des couples gays dans leur commune respective. Ils invoquent des raisons personnelles. « Je suis contre le terme de mariage, qui appartient depuis des siècles à l'Eglise, rappelle Gérard Kammerer. Je préférerais une union civile. J'espère ne pas y être confronté. Je préfère ne pas le faire », explique Jean-Richard Diebolt. « Je ne peux pas », confirme André Stoeffler.

Opposants à la loi, mais légalistes

Cependant, toutes les mairies de la CUS vont se plier à la loi, même si ce n'est pas le premier magistrat qui officiera. « J'ai des adjoints qui le

feront », précise Jean-Richard Diebolt. Même son de cloche du côté de Holtzheim : « En déléguant ce pouvoir à un adjoint, tous les mariages seront célébrés, sans entrave à la loi », assure André Stoeffler.

Si un maire refuse d'unir des couples homosexuels, il ne peut empêcher ses adjoints de le faire sans s'exposer à une suspension, voire à une révocation de ses fonctions. Au pénal, il encourt 45 000 euros d'amende et trois ans de prison. D'autres élus opposés au mariage gay célébreront des unions. C'est le cas du maire UMP de Geispolsheim, Sébastien Zaegel : « Je ne suis pas partisan du mariage pour tous, mais j'appliquerai la loi. » Idem à Mundolsheim, Norbert Reinhardt (sans étiquette), troisième édile de la CUS signataire de l'appel des maires, célébrera les mariages gays. Les édiles récalcitrants auraient préféré que leur position soit reconnue. « J'étais au congrès des maires de France* quand François Hollande a proposé la liberté de conscience. Mais il est revenu dessus, c'est lamentable », estime Jean-Richard Diebolt.

La position des trois élus choque, surtout après la promulgation de la loi. « On ne peut pas porter l'écharpe bleu-blanc-rouge seulement quand ça nous arrange », juge le maire UMP de

Hoenheim, Vincent Debes. Si la maire d'Eckwersheim, Doris Hahn (SE), parle de « responsabilité », René Lacogne (Fegersheim, SE) va plus loin : « C'est une mission. » « Si ça pose problème, il faut être discret et ne pas faire de réflexions déplacées », considère le maire socialiste d'Illkirch-Graffenstaden et président de la CUS, Jacques Bigot.

Des implications politiques

A neuf mois des élections municipales, les annonces des édiles réfractaires peuvent avoir des retombées politiques. Un habitant de Vendenheim a signifié au maire Henri Bronner que sa position sur le mariage pour tous sera déterminante dans l'isoloir. Ce genre de menace laisse les frondeurs indifférents. « Ça m'est égal, affirme André Stoeffler. Si le vote se base là-dessus, c'est que notre société va mal ». Pour Gérard Kammerer, lui aussi dans le camp des frondeurs, « il y a d'autres sujets, comme le chômage ». Le maire de La Wantzenau, Claude Graebing (sans étiquette), pense que « ce n'est pas un bon calcul politique ».

Michaël Martin

* A Paris du 20 au 22 novembre 2012.

N'ont pas souhaité s'exprimer à ce sujet :

- Jacques Baur, maire sans étiquette de Blaesheim
- Yves Bur, maire UMP de Lingolsheim
- André Klein-Mosser, maire UMP de Bischheim
- André Lobstein, maire UMP d'Eckbolsheim
- George Schuler, maire UMP de Reichstett

Sans avis :

- René Schaal, maire sans étiquette de Lipsheim

N'ont pas répondu à nos sollicitations :

- Eric Amiet, maire UMP de Wolfisheim
- Jean-Luc Herzog, maire sans étiquette de Niederhausbergen
- Jean Humann, maire sans étiquette d'Entzheim
- Pierre Perrin, maire sans étiquette de Souffelweyersheim
- Sophie Rohfritsch, maire sans étiquette de Lampertheim

Au collège Hans Arp, sans notes c'e



© Mélanie Poquet/Cuej

Depuis la rentrée 2012, le collège Hans Arp expérimente une classe de 6^e évaluée sans notes. La fin de l'année scolaire est propice à un premier bilan.

Observez les deux propositions, est-ce qu'elles sont indépendantes ? Alimenu, viens au tableau ! » Parmi les 22 élèves, assis devant leur livre de grammaire, quelques regards sont dubitatifs, certaines mains se lèvent. A première vue, la classe de 6^e Amsterdam du collège Hans Arp de Strasbourg ressemble à toutes les autres. Pourtant, ses élèves ne sont pas notés. Les professeurs évaluent des compétences, une dizaine par matière : « lire avec aisance », « convertir des unités de longueur », « utiliser ses connaissances sur le vivant », etc. à travers quatre critères : non acquis, en cours d'acquisition, acquis, acquis expert.

L'enseignement par compétences est autorisé par l'Education nationale et s'applique au primaire. En janvier 2012, une journée de formation sur l'évaluation par compétences, organisée par l'Académie de Strasbourg, a convaincu certains enseignants de Hans Arp de tenter l'expérience dans leur collège. Situé dans une Zone d'éducation prioritaire (ZEP), à l'Elsau, le collège Hans Arp présente son dossier au rectorat au printemps. « Notre souci, c'était de relancer la motivation des élèves et l'estime

■ Les élèves posent leurs dernières questions avant un devoir de français.

de soi, explique Christiane Barthélémy, la principale de l'établissement. Pour l'Education nationale, l'élève est en décrochage scolaire lorsqu'il quitte l'école. Pour moi, un élève qui ne veut plus travailler parce qu'il n'y arrive pas, est déjà en situation de décrochage scolaire. »

Créer une cohésion dans la classe

A la rentrée 2012, Hans Arp devient le deuxième collège de l'agglomération strasbourgeoise, après le collège Solignac (voir ci-dessous), à évaluer certains de ses élèves sur compétences. La 6^e Amsterdam est choisie pour mener l'expérimentation. Avec eux, les professeurs testent

Cinq années d'expérience au Neuhof

Au collège Solignac, dans le Neuhof, les classes sans notes existent depuis cinq ans. Au départ seule une classe de 6^e était concernée. Puis, à la rentrée 2010, le système est étendu à tout l'établissement qui compte 350 élèves. Le projet a vu le jour grâce à une équipe de jeunes professeurs. « Il y avait pas mal d'élèves pour qui les notes n'avaient plus de sens », rappelle Guillaume Schneider, professeur de mathématiques. Au fil des années, l'expérience est reconduite, les grilles de compétences s'allègent et se spécialisent pour coller aux difficultés des élèves. Les premiers élèves concernés en 2008 ont quitté le collège cette année, pour entrer au lycée et retrouver les notes. Les enseignants espèrent avoir rapidement un premier bilan.

st la classe

une pédagogie différente. « Je reprends la même notion de base, que je complexifie au fur et à mesure de l'année, explique Emilie Tavella, leur professeure principale et d'anglais. Pour écrire une phrase en anglais, au début je leur apprend le sujet, le verbe, le complément, puis je rajoute des mots de liaison. Mes contrôles ne sont plus des exercices de grammaire pure. »

L'enseignement par compétences facilite aussi le développement de projets interdisciplinaires. Les élèves de la classe Amsterdam ont ainsi appris à s'orienter et nommer différents lieux et métiers de l'école en associant le sport et l'anglais. Ils sont partis à la découverte de l'histoire de leur quartier et de la ville de Strasbourg avec un questionnaire constitué par leur professeure d'histoire-géographie et une carte d'orientation, réalisée par la prof de sport. « Ce genre de projet crée une cohésion dans la classe », ajoute Emilie Tavella.

Rendre lisibles les bulletins

L'absence de notes signifie aussi une moindre pression pour les collégiens. « Lorsqu'on a fait un bilan d'année avec les élèves, ils disaient avoir l'impression d'apprendre tout autant, voire plus. Et certains se réconcilient avec l'école », se réjouit Emilie Tavella. « On est moins stressé, admet Patience, une élève. Quand on a un zéro, on se dit qu'on ne va pas y arriver. Avec les compétences, on se sent moins découragé. » Cependant, la professeure d'anglais l'admet : « C'est difficile d'amener les élèves à se dépasser, même si on a créé un "acquis expert" pour pousser les meilleurs. »

Cette nouveauté pédagogique demande plus de temps aux enseignants qui, à ce stade de l'expérimentation, tâtonnent pour définir les compétences et rendre lisibles les bulletins. « C'est difficile d'habituer les parents et les enfants à la lecture de ce genre d'évaluation », explique Emilie Tavella. Le système de notation est ancré dans les mentalités. Même si l'évaluation par compétences permet d'affiner les acquis et les difficultés de l'élève, beaucoup de parents pensent que les notes sont plus précises. « Je comprends leur démarche, mais j'aurais préféré que ma fille soit notée, on est plus habitué », déclare Caroline Deveci, mère d'une élève. Mais c'est vrai qu'elle apprend plus de choses. »

En fin d'année, les professeurs ont réalisé des devoirs communs entre les différentes classes de 6^e. Pour la première fois depuis le début de l'année, les élèves de la classe Amsterdam ont été notés. « Les résultats correspondaient à ceux d'une classe moyenne. Ce type de devoirs communs nous permet d'évaluer le dispositif et de rassurer les parents », explique Rachel Mischler, principale adjointe. L'expérimentation est-elle un succès ? « Sur une année c'est difficile d'être catégorique, il faut nous laisser du temps pour évoluer », précise Emilie Tavella. La classe de 6^e continuera d'être évaluée sans notes l'année prochaine, en 5^e.

**Claire Le Moine
Mélanie Poquet**

33%

seulement des élèves entrant en 6^e au collège Hans Arp ont validé les acquis de fin de CM2.

586

Le nombre d'élèves qui étudie au collège Hans Arp.

78%

La part d'élèves du collège issus de catégories socioprofessionnelles défavorisées.

50

Le nombre d'enseignants du collège Hans Arp.

Art. 34

L'article du code de l'éducation permettant « l'innovation pédagogique. »

« Bonjour la France ! »

Festival de mauvaise foi au tribunal correctionnel, les 23 et 28 juin dernier.

Pris en flagrant délit en train de soutirer 700 euros à sa victime, Julien L., 20 ans, comparait devant le tribunal de grande instance de Strasbourg. Il est accusé d'avoir extorqué plus de 20 000 euros à un jeune boulanger de 21 ans. Lui prétend ne lui avoir « emprunté que 900 ou 1000 euros ». Problème : rien n'a jamais été remboursé. Et de poursuivre : « Je savais qu'il avait des problèmes d'argent, mais je ne l'ai jamais forcé. » L'avocat de la défense José Meira souligne des zones d'ombre dans le dossier tandis que pour le vice-procureur, Jean-François Hassal, le lourd passé judiciaire du prévenu joue contre lui : il a déjà été condamné neuf fois.

Sorin L., Nicolae P. et Danut S., tous trois issus de la communauté rom, sont bien décidés à ne pas se laisser impressionner. Âgés d'une trentaine d'années, ils sont accusés d'avoir volé des câbles électriques dans une brasserie désaffectée à Schiltigheim. Deux d'entre eux sont en état de récidive pour des faits similaires. La procureure Nathalie Kielwasser ne doute pas de la culpabilité des trois prévenus qui « ont été pris la main dans le sac », avec des pinces coupantes et plusieurs câbles.

En arrivant à l'audience, menotté et sous escorte, Danut S. salue le public, puis fixe le buste de Marianne au-dessus des juges auquel il adresse un sonore « Bonjour la France ! » Une entrée en matière qui fait s'esclaffer la salle. Les trois prévenus sont assistés par un traducteur. Lorsque le président Wendling donne la parole à Danut S., celui-ci s'exprime dans un français certes approximatif, mais tout à fait compréhensible. « Mais vous parlez français ? », s'étonne le magistrat, visiblement agacé. Danut S. ne relève pas la remarque du président et s'attribue le premier rôle : il s'accuse pour ses camarades et explique les avoir entraînés dans cette mésaventure. « On se croirait à Cannes, s'énerve Nathalie Kielwasser, un scénario comme celui-ci, il n'y a qu'au cinéma qu'on en voit. » Avocat de la défense, Emmanuel Hoen ne tente pas d'innocenter Danut S., mais plaide l'absence de preuves s'agissant des deux complices.

Danut S. et Nicolae P., écotent de huit mois de prison ferme tandis que Sorin L., encore inconnu de la justice, est condamné à quatre mois ferme. N'étant pas placé sous mandat de dépôt, le juge lui conseille de quitter rapidement la France avant que sa peine ne soit mise à exécution. J

ulien L. est condamné à deux ans de prison, dont un avec sursis et mise à l'épreuve.

Olivier Mougeot



Fin de courses à la Coop

La Coop, c'est comme les autres petits magasins qui disparaissent face aux grands », explique Georges, qui habite en face du supermarché Coop, rue Boecklin à la Robertsau. Un magasin qu'il visite en voisin, alors qu'il a travaillé pour l'entreprise pendant quarante ans.

De l'Elsass Cola en tête de gondole, un rayon boucherie au fond du magasin, l'enseigne fondée en 1902 par 125 ouvriers métallurgistes est ancrée dans la région. Martine, gérante du magasin rue Boecklin, a travaillé dans différents supermarchés. « J'ai commencé à Mammouth, avant que cela ne soit racheté par Auchan. Et maintenant je finis ma carrière à la Coop. »

Le groupe Coop n'est plus que l'ombre de lui-même. Les grands magasins sont détenus en majorité par Leclerc, tandis que les commerces de proximité sont adossés à la marque Casino. En 2011, 409 emplois ont été supprimés, et en février dernier, la direction a annoncé vouloir faire disparaître 210 postes supplémentaires dans les boutiques de proximité. Externalisation du transport, plan de départs volontaires, changement de statut pour les gérants : la restructuration se poursuit et les clients se font rares.

Texte et photos :
Luc Barre et Hélène Goutany



Manque de scènes pour le

Le dynamisme des groupes locaux se heurte à l'insuffisance de moyens et de salles de concerts.

En France, est-ce qu'on entend vraiment parler d'artistes strasbourgeois ? Non ! » Pierre Poudoulec, président de la fédération Hiero Strasbourg, qui rassemble une cinquantaine d'associations et de groupes, est catégorique quand on lui parle de musiques actuelles. A part Abd Al Malik ou Matt Pokora, peu d'artistes arrivent à percer nationalement, même si la scène locale est foisonnante.

Dans le milieu musical, une question est récurrente : Strasbourg manque-t-elle de salles pour que les groupes locaux se produisent ? « *Quand on débute, notamment dans l'électro, le Mudd Club et le Fat Black Pussycat sont sympas. Ça permet de se confronter à un public* », explique Stéphane, organisateur du festival electro Contre-Temps. Le problème : le matériel n'est pas optimal et il n'y a pas vraiment de scène. D'une petite capacité, ces bars ne peuvent accueillir qu'une centaine de personnes. L'étape suivante est difficile à atteindre, où les jeunes talents locaux doivent être capables de remplir les 700 places du Molodoï. Cette salle est une première étape vers une plus grande notoriété Mais là aussi, le matériel et les conditions ne permettent pas de jouer dans une configuration professionnelle.

Une programmation très sélect

Quant à la Laiterie et ses 900 places, elle « *se réserve aux meilleurs groupes* », d'après Valérie Bach, responsable des musiques actuelles à la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS). Une programmation très sélect qui permet à des musiciens de se produire en première partie de têtes d'affiches

Capacité des salles :

Zénith



12 079

Laiterie



900

Molodoï



700

Mudd Club



90



nationales, voire internationales. « *On donne de la visibilité à des groupes qu'on sent vraiment motivés* », note Jean-Luc Gattoni, responsable de la plateforme d'aide aux artistes locaux, à la Laiterie. Pour Atef Aouadhi, guitariste

d'Hermetic Delight, ce débat sur les salles n'a pas lieu d'être : « *L'offre de concerts en ville est déjà importante, il m'arrive d'en voir cinq en une semaine.* » Pourtant, depuis plusieurs années, une partie des acteurs de la scène

Hors la Laiterie, peu

Les groupes de musique bénéficient d'un accompagnement

Jean-Luc Gattoni joue le rôle de guide pour certains groupes. Responsable de la plateforme « accompagnement » à la Laiterie, il doit « *repérer, évaluer, faire progresser, et exposer* ». Avec un budget annuel d'environ 90 000 euros, alimenté à parts quasiment égales par les collectivités territoriales (CUS, DRAC, Conseil général), Jean-Luc Gattoni anime deux fois par semaine des « rendez-vous conseil » où il apporte un regard professionnel sur les projets des artistes. « *On leur apprend à se positionner. A partir de ce moment là, on essaye de les imaginer sur la distance. Ils doivent*

connaître les étapes qu'ils vont rencontrer », assure-t-il. Jean-Luc Gattoni organise également une dizaine d'ateliers par an avec des spécialistes, qui attirent environ 300 artistes ou leurs représentants. Objectif, par exemple : organiser une tournée pour son groupe.

Des artistes en résidence

La Laiterie accueille aussi sept labels en résidence. Pour les 21 groupes représentés, elle met à disposition, pendant six mois renouvelables, des locaux administratifs et des salles de répétition. Depuis 2009, le label Deaf Rock en bénéficie (voir article ci-contre).

Les musiques actuelles



© Benjamin Delombre/Cuej

musicale strasbourgeoise demande une nouvelle salle, plus petite que la Laiterie, mais plus professionnelle que le Molodoï.

Roland Ries, maire de Strasbourg, avait évoqué le sujet lors des assises

■ **La Laiterie, avant le concert de Lindsey Stirling le 1^{er} juin, reste la salle de référence.**

de la culture en avril 2009 : « Pour ce qui concerne les musiques nouvelles, en plus de la Laiterie, nous sommes à la recherche de lieux nouveaux, tant pour les répétitions que pour la production des spectacles. »

Depuis, pas vraiment d'amélioration selon Pierre Poudoulec. D'après lui, la Laiterie est la seule à bénéficier de l'écoute de la Ville. « Du coup, M. Ries ne se rend pas compte qu'il existe d'autres choses ailleurs. Son seul interlocuteur, c'est Thierry Danet (directeur de l'association Artefact PRL qui gère la Laiterie). »

Les bars pourraient offrir une alternative aux salles plus institutionnelles. Mais il n'est pas facile de s'y produire. « Les patrons de bars demandent à ce qu'on ait de l'expérience, comme quand on cherche un boulot », explique Victor alias Dirty Deep, 21 ans qui joue du blues-garage. Même discours du côté de Stéphane, de Contre-Temps : « Les DJ's marchent beaucoup à l'échange : tu m'invites à jouer dans ta ville, je t'invite à jouer dans la mienne. Mais ici on a un peu la honte, il n'y a pas de salle suffisamment bien équipée et qui puisse accueillir quelqu'un qui n'est pas très connu. » Le Molodoï peut remplir ce

rôle mais ses portes ne s'ouvrent pas facilement. « On demande de l'investissement aux associations qui nous proposent des groupes. Par exemple, entretenir la salle », confie Lionel, un des responsables de cette salle auto-gérée. En bref, il faut que les associations partagent le côté débrouillard du lieu.

Une nouvelle Laiterie en vue

En guise de solution, la mairie lorgnerait vers l'exemple colmarien. Le Grillen, salle de musiques actuelles gérée par la municipalité de Colmar depuis 1998, est ouvert à toutes les associations. Les artistes locaux peuvent y jouer facilement et pour un prix peu élevé (à partir de 170 euros). Dans ce schéma, la Laiterie pourrait déménager d'ici quelques années dans de nouveaux bâtiments plus grands, près du Port du Rhin. Et ses locaux actuels seraient transformés en un Grillen strasbourgeois.

Une partie des acteurs de la scène musicale est en attente d'un geste de la Ville. En espérant que la réflexion autour des musiques actuelles ne soit pas qu'une opération de séduction en vue des prochaines élections municipales.

de salut

gnement pour les aider face aux difficultés administratives et financières.

Pierre Poudoulec, président Hiéro Strasbourg, regrette ce mélange des genres : « Il faut que la mairie différencie la salle de concert et structure d'accompagnement, afin que chacune jouisse d'une réelle spécialisation. »

Des budgets limités

En dehors de la Laiterie, seuls les Sons d'la rue accompagnent aussi les artistes. Yan Gilg, son fondateur, soutient à sa manière les jeunes artistes hip-hop. « Il faut qu'ils se demandent pourquoi ils font du rap, pourquoi ils écrivent et qu'ils travaillent leur prestation scénique », explique-t-il. Il faudrait que la Ville

soutienne plusieurs associations du type de Sons d'la rue, surtout dans les cultures urbaines ! » La sienne bénéficie d'une subvention municipale de 28 800 euros et fait face à une trop grande demande. « On devrait mettre en place une sélection plus restreinte », poursuit Yan Gilg. Sur les 200 à 400 jeunes qu'on accueille actuellement, on n'en sélectionnerait qu'une cinquantaine pour les suivre spécifiquement. » Pour Daniel Payot (PS), adjoint au maire chargé de la culture, « si les groupes n'arrivent pas à percer, c'est d'abord leur responsabilité. La mairie ne peut pas aider tout le monde et les budgets ne sont pas illimités. »

« Il faut que les jeunes artistes se demandent pourquoi ils font du rap, pourquoi ils écrivent et qu'ils travaillent leur prestation scénique », Yan Gilg.

Adjoint chargé de l'animation, Mathieu Cahn défend le rôle d'accompagnement de la Ville auprès des groupes de jeunes amateurs. A ce niveau, c'est le budget animation qui les prend en charge. Des tremplins jeunes sont organisés tout au long de l'année comme Stras'en'scène, Live On Docks ou lors de la fête de la musique. « Ces événements sont un moyen de faire émerger une scène locale », assure l'élu. Le tremplin jeune Stras'en'scène devrait permettre à quatre groupes strasbourgeois sélectionnés de se produire devant plus de 8000 personnes le 5 juillet. »

Deaf Rock tient la corde

Pour se faire connaître, rien de mieux qu'un label chargé de produire et diffuser les jeunes artistes dans les bacs, les radios et sur scènes.



Julien Hohl a fondé le label Deaf Rock en 2009.

La filière labels

Dirty 8 et Herzfeld sont les deux autres poids lourds du monde des labels à Strasbourg. Le premier s'est spécialisé dans le montage de scènes de spectacle. Le second est une association composée de bénévoles qui s'occupent de la production et de la diffusion des disques.

La Laiterie propose aussi des bureaux à sept labels strasbourgeois.

La première année, on produisait deux disques par an avec un budget de 10 000 euros.

Aujourd'hui, c'est plutôt 50 000 euros de budget pour un seul disque. »

Manière pour Julien Hohl de résumer l'essor du label strasbourgeois Deaf Rock Records dont il est le directeur. Créé en 2009, Deaf Rock se scinde aujourd'hui en deux structures : d'un côté, l'association d'origine, qui gère le management, la promotion des artistes et les tournées ; de l'autre, la SARL qui s'occupe depuis 2012 des studios, de la production et de l'édition.

Dépasser les frontières de l'Alsace

« Le label accompagne environ six groupes », poursuit Julien Hohl. En majorité des groupes rock et electro locaux, comme 1984 ou Colt Silvers, qui reviennent tous deux d'une tournée en Chine.

Deaf Rock gère actuellement six groupes :

1984, Alpes, Colt Silvers, Electric Suicide Club, La Mort de Darius, Plus Guest.

Deaf Rock cherche à dépasser les frontières régionales et travaille depuis peu avec le groupe niçois Alpes. « Pour moi, le problème c'est que l'Alsace n'est pas assez représentée au niveau national, déplore Julien Hohl. C'est l'une des seules régions qui n'a pas de stand pour promouvoir ses artistes lors des grands festivals de musique. La Région et le Département pourraient aussi aider financièrement des groupes pour qu'ils puissent se produire à Paris. C'est là que tu gagnes en visibilité ! »

Prendre des risques

En fait, le Conseil régional participe à la diffusion des artistes locaux hors Alsace via deux fonds de soutien spécifiques, prenant par exemple en charge jusqu'à 50% des frais de déplacement des artistes. Mais Deaf Rock a préféré prendre les devants : « J'ai ouvert un bureau dans le XX^e arrondissement de la capitale. Financièrement,

ça a un coût, mais c'est ce qui fait que ça a marché », observe le jeune entrepreneur.

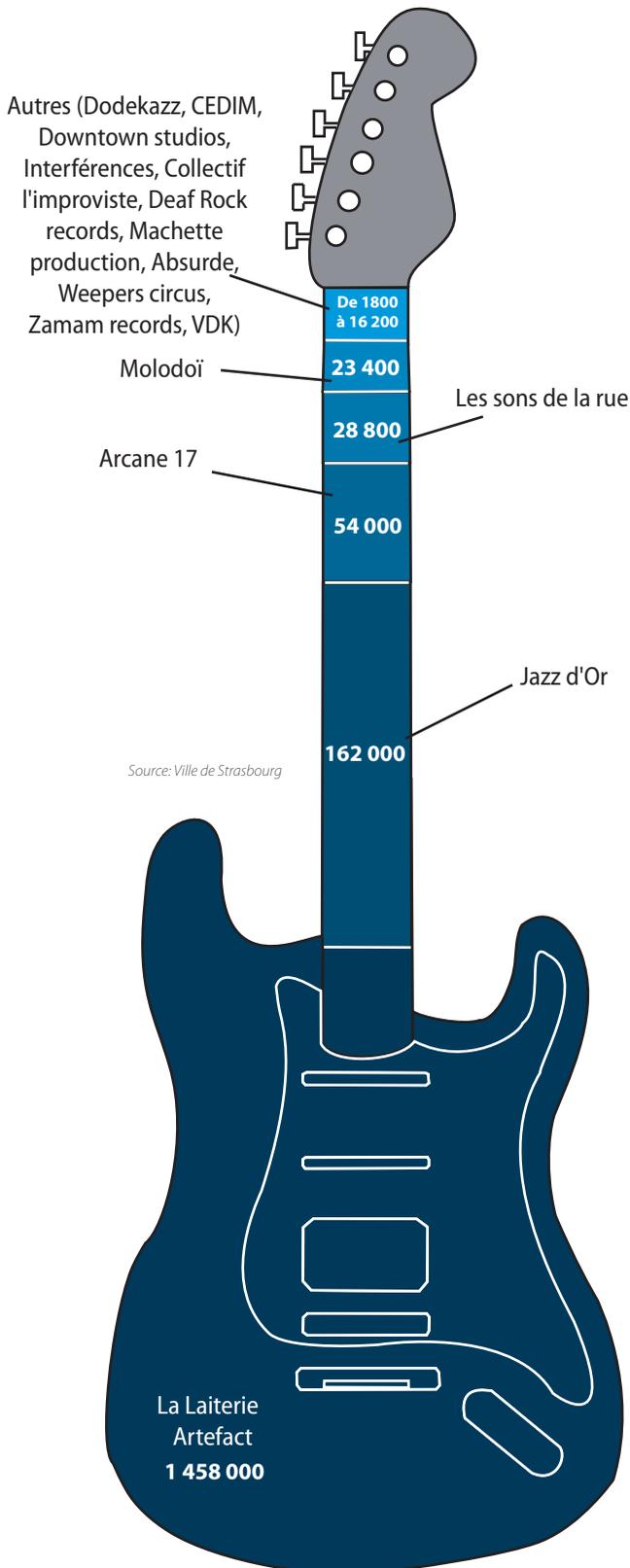
Aujourd'hui, Deaf Rock compte trois associés salariés. « On arrive à en vivre, même si financièrement, c'est chaud », concède Julien Hohl. Le label gère un budget annuel de 350 000 euros. La Ville lui verse une subvention de 2000 euros. « La politique de la CUS, c'est d'éparpiller les subventions, plutôt que de supporter quelques gros projets », regrette-t-il.

Ce qui rapporte le plus : la branche édition de sa société qui produit les clips et les musiques diffusés dans les bandes annonces ou publicités, à la télévision ou la radio. Dans le contexte économique actuel, « le véritable enjeu, c'est de passer à la radio. »

Le label est sous pression : il doit lancer rapidement ses artistes dans le grand bain, quitte à accorder moins de temps à la création musicale pour des groupes méconnus.

Dossier réalisé par Benjamin Delombre Romain Geoffroy Florence Tricoire Esteban Wendling

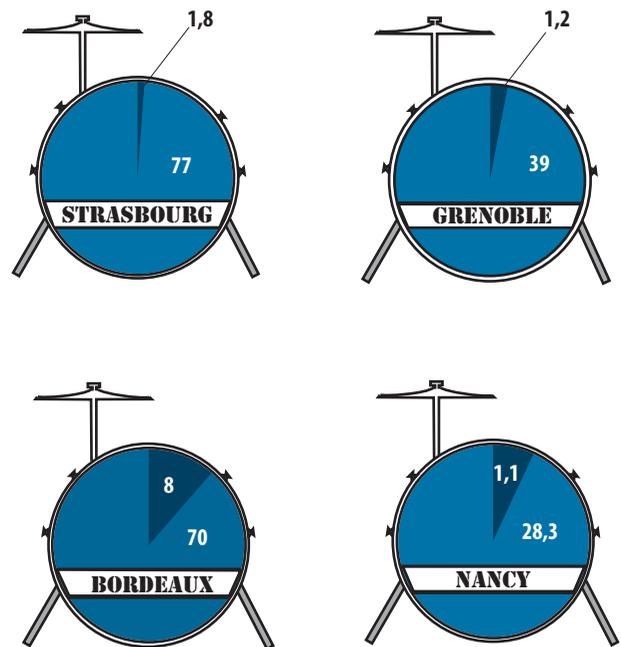
Subventions publiques : la Laiterie et les autres



Subventions communautaires (en euros) aux structures de musiques actuelles (2010)

Bordeaux loin devant

Moyens alloués aux musiques actuelles en 2013 (en millions d'euros)



■ Subventions de fonctionnement pour les musiques actuelles
■ Budgets de la culture

Sources : Ville de Strasbourg, Ville de Bordeaux, Ville de Grenoble, Ville de Nancy.

2,3% pour les musiques actuelles

A Strasbourg, la part allouée aux musiques actuelles représente 2,3% du budget culture de la communauté urbaine. C'est près de 5 fois moins que Bordeaux qui y consacre 11,4%. Avec respectivement 3,9% et 3,1%, Nancy et Grenoble accordent aussi plus de moyens à des genres musicaux plébiscités par les jeunes.

La capitale alsacienne donne la priorité aux arts « classiques » destinés à un public plus âgé, comme le théâtre ou l'opéra, qui forment sa vitrine culturelle. A lui seul, l'Opéra du Rhin reçoit chaque année près de 8 millions d'euros de subventions de la ville. « On ne peut pas être très bon partout », justifie Mathieu Cahn, adjoint en charge de l'animation.

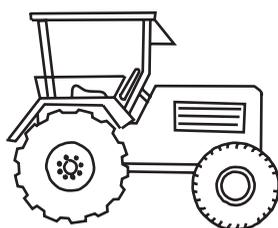
Les pouvoirs publics tentent cependant de corriger cette situation. L'hypothèse d'une nouvelle salle dédiée aux musiques actuelles, réclamée par les acteurs locaux, est à l'étude. Mais à budget culture constant, les négociations promettent d'être âpres et longues.

Texte et infographies : Benjamin Delombre

La PAC, il n'y en a pas qu

La politique agricole commune (PAC) bénéficie aux agriculteurs, mais aussi à des dizaines d'autres structures. Depuis 1999, des lycées, des entreprises et des associations touchent de l'argent « vert » de l'Union européenne.

Structures bénéficiant des aides européennes dans la CUS, en 2012



47 agriculteurs

1 926 500 €



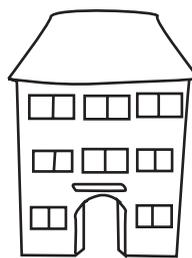
6 associations

501 082 €



15 collectivités

209 794 €



22 écoles

32 233 €

3 organisations
professionnelles

24 742 €

@Cuej infographies/ Source: Ministère de l'agriculture

93

organismes de la CUS
perçoivent de l'argent de la PAC

46

structures non agricoles sont
subventionnées par la PAC

2,7 millions €

c'est le montant total des aides
de la PAC versées dans la CUS

Les cinq premiers bénéficiaires hors agriculteurs

176 000 €

Association pour la
relance agronomique49 501 €
DRAAF
Alsace24 266 €
ADT du
Bas-Rhin78 003 €
Région
Alsace

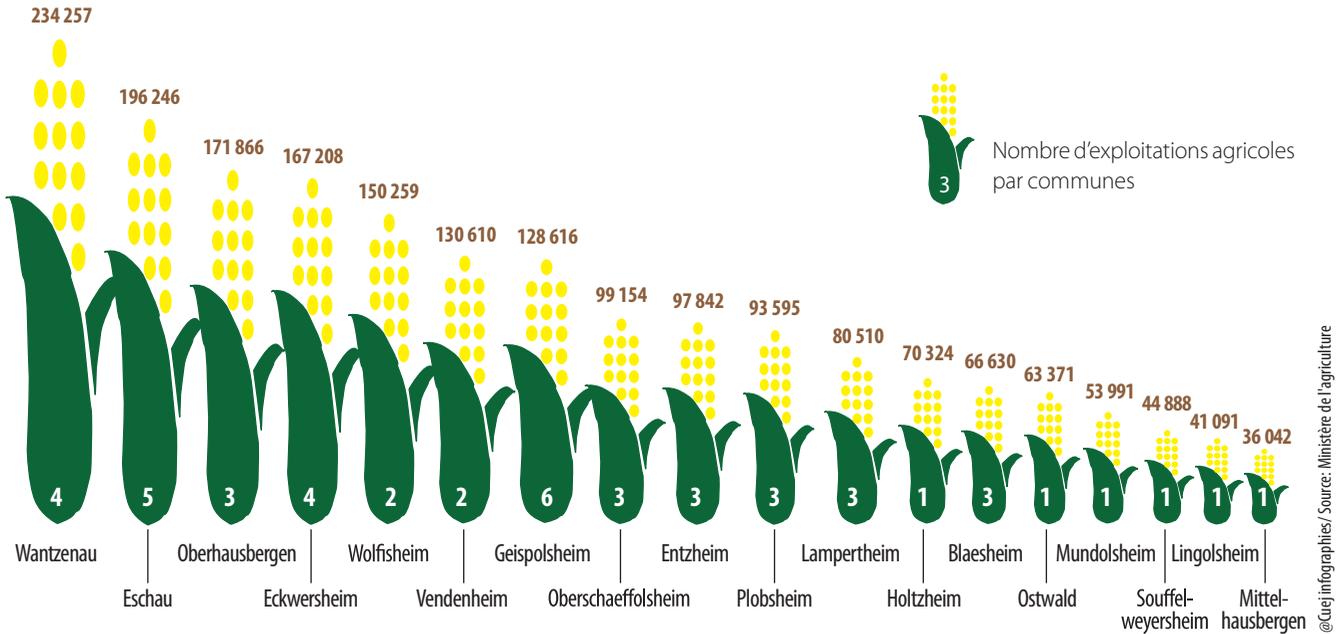
Alsace

320 000 €

Association ABRAPA

... pour les agriculteurs !

Les exploitations agricoles subventionnées au sein de 24 communes de la CUS



@Cuejinfographies / Source: Ministère de l'Agriculture

En début d'année, les grandes lignes de la réforme de la Politique agricole commune (PAC) 2014-2020 ont été discutées par le Parlement européen. Mise en place en 1962, la PAC vise à assurer l'autosuffisance alimentaire de l'Europe par un système de subventions et de régulations.

La PAC finance deux piliers : d'une part, le soutien au marché de l'agriculture, et d'autre part, le développement rural (dont les exploitations non agricoles). Pour atteindre ce dernier objectif et répartir les aides, le Fonds européen agricole de garantie (FEADER) a été créé en 2005. Il finance le "verdissement" de la PAC qui valorise les pratiques écologiques et fait intervenir de multiples acteurs. C'est à ce titre que des structures non agricoles bénéficient de subventions du FEADER. Parmi elles, des associations, des collectivités, des écoles ou encore des organisations professionnelles. Dans la CUS, ces dernières perçoivent des montants variant de 160 euros à 320 000 euros. Ces subventions sont versées en soutien à des projets tels que "Un fruit pour la récré", des distributions de produits laitiers, ou encore pour la mise en place de jardins, composts ou de toute autre participation à des activités écologiques.

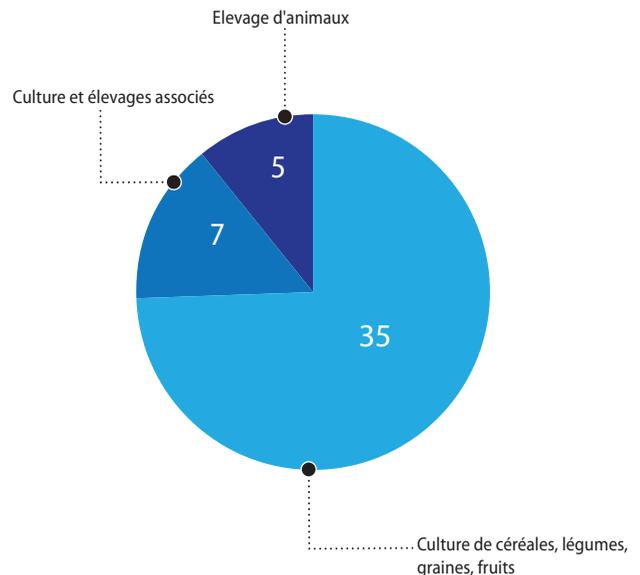
Les agriculteurs perçoivent plus des deux tiers des 2,7 millions d'euros de la PAC versées dans la CUS. Mais ce sont deux associations, l'Abropa et l'Association pour la relance agronomique en Alsace, qui touchent les sommes les plus importantes. Bien souvent, ces bénéficiaires ne connaissant pas l'origine européenne des subventions car celles-ci sont versées par l'Etat français, qui se fait rembourser par la suite.

Caroline Anfossi
Olivier Mougeot
Olivia Schmall

47

exploitations agricoles de la CUS reçoivent des financements de la PAC

Nombre d'exploitants agricoles par types de cultures dans la CUS



RCSA : un centre en reformation

Le centre de formation du Racing club de Strasbourg a produit des joueurs pour la Ligue 1. Depuis la relégation du club dans le monde amateur, il se serre la ceinture.

Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), Université de Strasbourg.

11 rue du Maréchal Juin
CS 10068
67046 Strasbourg
Tél : 03 68 85 83 00
http://cuej.unistra.fr
http://cuej.info

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Nicole Gauthier

ENCADREMENT :

Pascal Bastien
Catherine Daudenhan
Matthieu Gorisse-Mondoloni
Daniel Muller
Alain Peter
Manuel Plantin
Aymeric Robert

RÉDACTEUR EN CHEF :

Claire Le Moine

ICONOGRAPHIE :

Mélanie Poquet

RÉALISATION :

Caroline Anfossi
Luc Barre
Loïc Bécart
Hélène Bonnet
Benjamin Delombre
Romain Geoffroy
Hélène Goutany
Guillaume Jacquot
Claire Le Moine
Qassam Muaddi
Michaël Martin
Olivier Mougeot
Mélanie Poquet
Olivia Schmoll
Florence Tricoire
Esteban Wendling

PHOTO DE UNE :

Esteban Wendling

INFOGRAPHIE :

Caroline Anfossi
Luc Barre
Benjamin Delombre
Hélène Goutany
Qassam Muaddi
Olivier Mougeot
Mélanie Poquet
Olivia Schmoll

IMPRESSION :

Gyss, Obernai
ISSN en cours.

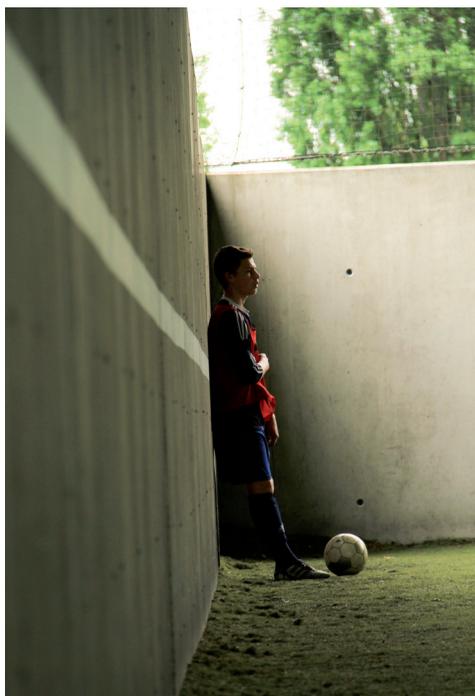
Au centre de formation du Racing club de Strasbourg Alsace (RCSA), tout est bleu et blanc, aux couleurs du club. Les maillots des jeunes joueurs à l'entraînement, mais aussi les couloirs des vestiaires, les murs de l'accueil et jusqu'au grand logo qui trône fièrement sur le bâtiment principal. Le hall est désert, malgré la ribambelle de trophées, de maillots et de photographies qui décorent la pièce. « Avant la perte de notre label en 2011 (voir encadré), vous auriez trouvé une dame à l'accueil, puis une secrétaire à l'étage et enfin un dirigeant strictement dévolu à la direction », explique Thierry Brandt, directeur du centre depuis juin 2012.

Depuis la dégringolade de l'équipe première, le centre de formation est surdimensionné.

Désormais, l'objectif est de rentabiliser le bâtiment d'un millier de m² tout en gardant une formation de qualité. En 2012, une dizaine de postes a été supprimée, comme les cuisiniers ou les cinq entraîneurs à temps plein, et les dépenses ont fondu de 25%. Les 90 personnes restantes sont bénévoles. Le directeur cumule les fonctions d'entraîneur, de directeur et de professeur de sport pour la section football au lycée Jean-Monnet. Mais, pour Thierry Brandt, il ne faut pas dramatiser : « Ce n'est pas non plus la Croix-Rouge, ça reste le centre de formation du Racing, c'est un rêve pour moi. » Le Racing est le seul club à entretenir de telles installations, alors que son équipe première joue en championnat amateur.

Réduire les frais de fonctionnement

Le centre dispose de trois terrains. Ce vendredi-là, le temps oblige la vingtaine de jeunes des moins de 13 ans à s'exercer sur le couvert. Les joueurs placent eux-mêmes les buts pour le match de fin d'entraînement.



©Hélène Goutany/Cuej

Malgré une baisse du budget, le centre conserve la même capacité d'accueil de 75 jeunes.

Pendant ce temps, ils sont trois à s'entraîner à l'écart dans la salle de musculation. Vélo, pompes, abdominaux, gainage : « On essaie de rester en forme car on est blessé, donc on ne peut pas s'entraîner avec les autres », explique l'un d'eux.

Le centre dispose également d'un sauna, de dix vestiaires, d'une bibliothèque et d'un bar-restaurant. Mais pour faire des économies, certains frais de fonctionnement ont été réduits. Les dortoirs du deuxième étage sont désormais fermés et de nombreuses chambres restent inoccupées. Seuls 22 joueurs dorment au centre cette année, contre 45 en 2010.

Les autres logent à l'internat du lycée Jean-Monnet ou directement chez leurs parents.

Pour les cours, seuls les 14 jeunes de la filière Bac Pro Commerce étudient au centre. « Ils peuvent aller des classes aux terrains en charentaises », s'amuse Thierry Brandt. Mais pour ceux en filière générale, direction le lycée Jean-Monnet, à un arrêt de tram. Les emplois du temps sont aménagés afin que chaque jeune puisse s'entraîner une fois par jour.

Chacun fait sa vaisselle

Pour les repas aussi, les jeunes doivent s'organiser. Ils déjeunent le midi à la cantine du lycée et, le soir, des plateaux repas sont livrés au centre. Au bar-restaurant, il n'y a plus de cuisinier et les machines (lave-vaisselle, fours) restent silen-

cieuses. « On les conserve quand même, pour notre retour dans le monde professionnel », explique Christophe Develay, l'un des plus jeunes éducateurs.

Les pensionnaires sont mis à contribution : chacun fait sa vaisselle et, chaque semaine, un groupe est de corvée de ménage. Les futurs footballeurs sont cependant catégoriques : « Ça reste le meilleur centre de formation de la région. » Ils étaient d'ailleurs tous place Broglie, le 3 juin, pour fêter la montée de l'équipe première en National, une étape importante pour retrouver le statut professionnel.

Luc Barre

Hélène Goutany

Du monde professionnel à l'univers amateur

Le centre de formation du Racing club de Strasbourg Alsace est fondé en 1972. En 2011, le club dépose le bilan et l'équipe première est reléguée en CFA2 (5^e division). Le club perd alors son statut professionnel et le centre de formation son « label ». Aujourd'hui on parle d'« école de football ». En juin 2012, le Racing est reformé en une association qui décide de garder le centre.